



Votre agence technique & créative depuis 1998.

Mise à jour 25/06/2025 – Version 1.0

PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé :

« Photographie: droit à l'image et propriété intellectuelle »

Objectif pédagogique :

- Comprendre les fondamentaux du droit à l'image et de la propriété intellectuelle
- Maîtriser les règles de collecte, d'utilisation et de diffusion des images
- Savoir utiliser des images issues de banques libres de droits ou sous licences Creative Commons

Les compétences visées :

- Identifier les situations juridiques à risque lors de la prise de vues
- Obtenir les autorisations nécessaires pour photographier des personnes ou lieux
- Connaître les droits d'auteur attachés aux œuvres photographiques
- Sécuriser la publication d'images sur supports print et web
- Rechercher et utiliser des images libres de droits de manière conforme

Le public :

- Tout salarié

Les prérequis :

- Aucun prérequis.

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Méthode pédagogique basée sur des méthodes participatives, explicatives et interrogatives et alternant apports théoriques et échanges d'expérience.
- La formation sera réalisée en présentiel
- La mise en pratique après chaque apprentissage théorique

Matériel pédagogique :

- Vidéo projecteur, ordinateur, salle permettant la vidéo projection, support PPT

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les conséquences :

- Questionnaire de début de formation avant le début de formation
- Au début et en fin de chaque module un contrôle des connaissances permettra de vérifier que les principes et les méthodes enseignés sont bien acquis.
- Évaluation tout au long de la formation par des cas pratiques, mise en situation... un questionnaire de fin de formation sera fourni pour évaluer la progression des stagiaires
- A l'issue de la formation il sera remis à chaque personne formée une attestation de formation

Accessibilité :

- Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire : L'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé
- Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés

Modalités et délais d'accès :

L'accès à nos formations peut avoir été initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.

Le délai d'accès aux formations tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Déroulement et contenu :

Séance 1 :

Durée : 7h

Matin : durée 4h – Notions juridiques fondamentales

- Droit à l'image des personnes : définitions, exceptions, cadre légal
- Consentement écrit et verbal : modèles de formulaires
- Droit à l'image des biens (lieux privés, monuments protégés, animaux...)
- Cas concrets : chasse, événements publics, mineurs

Après-midi : durée 3h – Propriété intellectuelle et droits d'auteur

- Statut juridique d'une photographie : œuvre protégée ?
- Droits moraux et patrimoniaux du photographe
- Droits d'auteur dans un cadre professionnel (collaborateurs, prestataires, bénévoles...)
- Exemples de litiges et bonnes pratiques de prévention

Évaluation de la formation séance 1

Séance 2 :

Durée : 7h

Matin : durée 4h – Utilisation d'images et gestion des droits

- Les erreurs fréquentes en communication visuelle
- Cas pratique : audit de photos d'un site web ou d'un rapport
- Utilisation d'images sous **licences Creative Commons** :
 - Comprendre les différents types de licences
 - Où trouver des images (Unsplash, Pixabay, Wikimedia Commons...)
 - Bonnes pratiques de mention des crédits

Après-midi : durée 3h – Sécuriser ses pratiques

- Mise en place d'une procédure interne de gestion des images
- Création d'un **kit "respect des droits"** (fiche de consentement, guide de publication, check-list)
- Atelier : analyse de cas concrets liés à la communication d'une FDC
- Évaluation, engagement des stagiaires, échanges et synthèse

Évaluation de la formation séance 2